



UNE SOLUTION LOCALE ET SOLIDAIRE DE SERVICE A LA PERSONNE ET AUX PROFESSIONNELS !

L'association SOLAL qui est présente sur le territoire depuis plus de 30 ans, vient d'ouvrir une nouvelle permanence sur la commune.

Qui est SOLAL ?

SOLAL regroupe deux enseignes qui ont pour vocation :

- D'apporter des solutions de services et des biens aux particuliers, aux collectivités, aux entreprises et aux associations du territoire.
- De créer des emplois inclusifs.

En utilisant nos services, c'est privilégier l'emploi inclusif sur votre territoire, c'est utiliser une ressource locale.

Proposer des prestations de service de qualité, c'est au préalable former les personnes qui interviennent chez vous ou dans vos locaux professionnels. Cette formation est également notre métier : celui que l'association intermédiaire exerce, et à cœur, depuis presque 30 ans.

Services aux professionnels

Faites le choix éthique et responsable et travaillez avec une Association Intermédiaire !

Vous êtes une entreprise, une administration, une collectivité, une association et vous avez besoin de recruter une personne formée et fiable ? Vous souhaitez donner du sens à votre recrutement et lier efficacité économique et innovation sociale ?

SOLAL met à votre disposition des salariés pour :

- Faire face à vos activités saisonnières
- Résoudre vos besoins en remplacement
- Satisfaire à vos surcroûts d'activité
- Répondre aux clauses sociales de vos marchés publics et privés
- Contribuer à votre démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Services aux particuliers

Faites le choix alternatif d'une prestation de service éthique et innovante !

Concilier le travail avec les devoirs des enfants et plus largement la vie de famille laisse parfois peu de temps pour les tâches ménagères quotidiennes ou l'entretien de fond de sa maison, sans oublier les travaux extérieurs et le petit bricolage. Besoin ou simplement envie de vous faire aider ?

SOLAL s'engage à vous apporter des solutions à vos problématiques de la vie de tous les jours.

- Ménage quotidien ou occasionnel,
- Ménage après location de votre bien ;
- Repassage,
- Jardinage régulier ou occasionnel,
- Travaux de bricolage,
- Aide au déménagement,
- Aide administrative,
- Nouveauté : Packs vacances... (relevé du courrier, arrosage des plantes et du jardin, s'occuper de vos animaux...)

Elle prend en charge toutes les démarches administratives et vous bénéficiez des bienfaits d'une aide précieuse pour votre quotidien. Vous bénéficiez d'une déduction de 50% sur les services d'aide à la personne. (Selon la loi en vigueur).

SOLAL est un service sur mesure qui se définit en trois étapes : l'analyse du besoin, la mise à disposition de personnel et l'accompagnement de la personne à son service.

Vous souhaitez davantage de renseignement n'hésitez pas à contacter Mme Clémence LAMBOUR au 06 95 27 55 07 , par mail : labalme@solal.org ou sur notre site internet <http://www.solal.org>



De Gauche à droite : Clémence LAMBOUR, Sébastien MORLET-ANDUJAR, Elise JOBARD, Elodie RUAULT, Carole BREQUEVILLE, Florine TATOUD et la directrice Perrine METRAL.